



Paris, le 2 avril 2008

## **CP 19 : taulier, geôliers et forçats . . . SYNERGIE-OFFICIERS entendu !**

SYNERGIE-OFFICIERS a pris connaissance de la note interne n° 42/08 de mars 2008 et émanant du commissaire central du 19<sup>ème</sup> arrondissement.

Rédigée dans la précipitation suite à l'évasion d'un gardé à vue des locaux du SARIJ, cette note prévoit que la clé permettant de verrouiller les cellules doit être détenue par l'OPJ de permanence (quel que soit le grade) et que celui-ci, en cas d'entretien du gardé à vue avec son avocat, doit rester présent devant le local ad hoc afin d'en assurer la surveillance.

Scandalisé par ces dispositions qui de facto transforment les officiers du SARIJ en véritable garde-détenus, SYNERGIE-OFFICIERS a exigé en urgence une audience auprès du commissaire central du 19<sup>ème</sup> afin de remédier à cette situation.

SYNERGIE-OFFICIERS a rappelé que ces nouvelles dispositions sont contraires au statut de cadre des Officiers de Police telles que définies par le protocole additionnel du 5 décembre 2007 et sont par conséquent nulles et non avenues !

**SYNERGIE-OFFICIERS a exigé et obtenu  
l'abrogation de cette note de service inique ainsi que la  
mise en place d'un garde-détenu pour la surveillance  
des gardés à vue dans les locaux du SARIJ !**

En attendant les résultats de l'enquête IGS, saisie de l'évasion du gardé à vue, SYNERGIE-OFFICIERS renouvelle son soutien sans faille aux officiers du 19<sup>ème</sup> arrondissement.

SYNERGIE-OFFICIERS ne tolérera pas que les officiers du SARIJ soient injustement et abusivement sanctionnés et assument des responsabilités qui ne sont pas les leurs. A bon entendeur...

**SYNERGIE- OFFICIERS est le seul syndicat  
qui défend vos intérêts au quotidien !**

**Les délégués P.P.**